

les personnes prédisposées, *on aurait dû dire dans toutes les personnes*, de manière à rendre un homme esclave d'un autre, sans qu'il ait connaissance du mal qu'il peut subir ou produire : le Conseil est d'avis que les spectacles d'hypnotisme en réunions publiques doivent être prohibées. »

Mais ce n'est pas tout. Est-il possible que de telles perturbations dans l'organisme, que ce trouble produit dans les facultés ne soient pas dans bien des cas fort nuisibles à la santé du sujet ?

Les fauteurs de l'hypnotisme eux-mêmes sont les premiers à en convenir. « Ce n'est pas, dit l'un deux, un simple et innocent divertissement pour une personne susceptible d'entrer dans l'état hypnotique, de se soumettre fréquemment aux pratiques magnétiques... Beaucoup d'accidents, quelquefois irrémédiables, ont été causés par l'inexpérience du magnétiseur. Pendant le sommeil hypnotique, un somnambule peut être frappé par un accident fortuit, et indépendant du magnétiseur, et si on n'en neutralise pas tous les effets, il peut se produire une congestion cérébrale. Quand on opère sur une personne qui n'a pas fini sa digestion, spécialement si elle est affectée d'embarras gastrique, la congestion suivie de mort peut se produire facilement. »

Il serait facile de multiplier ces témoignages. Ce que nous avons dit nous paraît plus que suffisant pour faire voir dans une séance d'hypnotisme autre chose qu'une innocente récréation

---

## LE PRÊTRE

---

Nous venons de lire sur « le prêtre » une page dont nous voulons faire part à nos lecteurs. Elle est un témoignage remarquable rendu à la religion par un homme qui n'est pas un cléricale mais un écrivain profondément honnête : M. Maxime du Camp, de l'Académie française.

« Il est de mode, il est bienséant, dans une certaine catégorie de monde, de crier haro sur le prêtre et de le charger de toute sorte de méfaits. C'est une satisfaction que s'accordent volontiers des pauvres de cœur, car il est toujours facile d'attaquer qui ne se défend pas.

... C'est à l'œuvre qu'il faut juger le prêtre, et non pas aux in-